

LUTTE ANTI-VECTORIELLE – SURVEILLANCE ET LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES VECTEURS DE MALADIES

BILAN ANNUEL 2021

DEPARTEMENT DU LOIRET (45)



Crédit photo : www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

Table des matières

Résumé	22
Contexte	22
Contexte épidémiologique	22
Contexte entomologique	23
Surveillance entomologique.....	33
Signalement-surveillance passive	33
Réseau de pièges du Loiret	55
Communication auprès des communes concernées	1111
Bilan du réseau de pièges.....	1111
Déclarations d'arbovirose	1313
Enquêtes entomologiques et prospections	1313
Diagnostics de sites sensibles.....	1513
Annexe 1 : Contexte réglementaire	1614

Résumé

Le département du Loiret compte au 31/12/2021, deux communes colonisées par le moustique tigre, dont la colonisation a été constatée dès le début de saison 2021 : Orléans et Olivet.

La période d'activité du moustique tigre est définie de mai à novembre en métropole, mais en pratique, en Centre-Val de Loire comme dans les départements limitrophes, le moustique tigre est essentiellement présent de juillet à octobre, avec des traces en juin et novembre.

En 2021, grâce au réseau de surveillance active constitué de pièges pondoirs, deux détections ponctuelles sur Saint-Jean-de-Braye et Artenay-Poupry ainsi qu' une série de détections simultanées et proches d'un point de vue géographique sur Olivet et Orléans.

En parallèle, trois signalements positifs ont été détectés par le réseau de signalement passif (par le portail dédié aux citoyens), deux sur Olivet et un sur Sully sur Loire.

En dehors des détections de moustique tigre, aucune autre espèce de moustique exotique vecteur de maladie n'a été détectée dans le département. Aucun traitement de lutte anti-vectorielle n'a été déclenché en 2021 autour de ces nouveaux foyers de colonisation.

Pour ce qui concerne les interventions autour des cas : aucun cas d'arbovirose n'a concerné le Loiret, seul un cas confirmé de dengue importé a été signalé en Centre val de Loire, il concernait le département du Loir-et-Cher. Aucune autre arbovirose n'a été détectée.

Contexte

Contexte épidémiologique

En 2021, en France métropolitaine, le nombre de cas importés confirmés d'arboviroses (Dengue/chikungunya/Zika) identifiés dans les 64 départements métropolitains colonisés au 1/1/2021 par le moustique tigre s'élevait à 147 (contre 841 dans les 58 départements colonisés en 2020). Ces cas ont conduit à l'émergence de deux transmissions autochtones, dans le Var et l'Hérault.

Cette baisse est liée à la baisse de la circulation de la dengue en Martinique et Guadeloupe, dans un contexte de fortes contraintes sur les voyages internationaux en raison de la covid-19.

En Centre-Val de Loire, seuls 4 cas importés avaient été déclarés en 2020 dans les départements colonisés, le seul cas identifié en 2021 concernait le département du Loir-et-Cher, toujours non colonisé. Le Loiret n'a pas été concerné.

Contexte entomologique

Arrivé en 2004 dans le Sud de la France, le moustique tigre vecteur *Aedes albopictus*, a réussi à coloniser 64 départements sur les 96 métropolitains en seulement 16 ans (données début 2021). Cette colonisation rapide s'est faite par transport passif le long des voies de communications. Parmi ces 64 départements colonisés, on retrouve 3 départements du Centre Val de Loire, à savoir le Cher (18), l'Indre (36), l'Indre et Loire (37). Trois nouveaux départements métropolitains se sont ajoutés à la liste des départements colonisés en cours de saison, dont le Loiret (45). Le nombre de départements colonisés en fin de saison 2021 est donc de 67 (dont 4 en Centre Val de Loire). Au niveau régional, 5 nouvelles communes ont été colonisées, portant la part de la population résidant dans une commune colonisée de 11 à 17 % au cours de la saison.

A ce jour, deux communes du Loiret sont colonisées par *Aedes albopictus* (Orléans et Olivet).

Surveillance entomologique

La surveillance entomologique s'exerce à l'aide de deux outils : la surveillance passive qui repose sur le recueil des signalements de particuliers et la surveillance active qui consiste à installer des pièges pondoires pour rechercher des œufs de moustiques.

Signalement-surveillance passive

L'État a mis en place un portail permettant au citoyen de pouvoir signaler la présence de moustique tigre sur un lieu.

INOVALYS a mis en place un lien¹ sur son site internet pour permettre l'envoi de messages et faciliter ainsi la déclaration de la part des particuliers.

Le nombre de signalements reçus en 2020 a été plus élevé qu'en 2019 mais plus faible qu'en 2018. L'année 2018 avait été une année particulièrement chaude et humide en début de printemps, entraînant une émergence brutale et importante des moustiques, à l'origine de nombreuses nuisances. La communication sur les outils a été limitée en 2020 en raison de la crise du covid-19. L'outil de signalement reste peu connu.

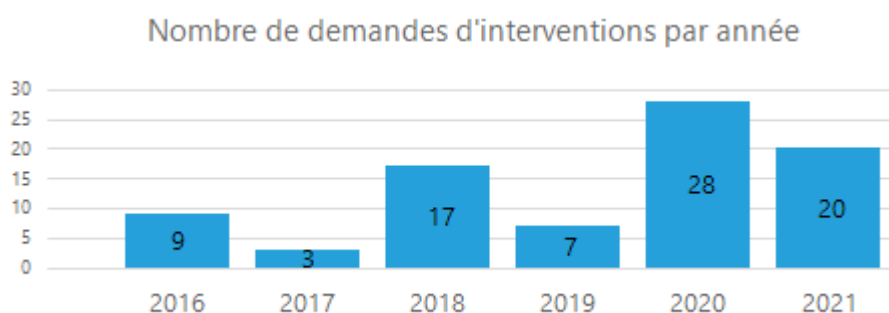
INOVALYS a travaillé sur une plaquette pour présenter la LAV et les caractéristiques physiques et écologiques du moustique tigre. Pour 2021 il est prévu d'envoyer cette plaquette systématiquement en accompagnement des réponses faites aux particuliers.

INOVALYS Tours a reçu et traité au total 20 demandes d'interventions sur le département du Loiret. Trois se sont révélés positives. Elles concernent les communes de Sully-sur-Loire et Olivet.

Région / département / Commune		Positif vecteur	Autres	Total
☐Loiret		3	17	20
	AMILLY		1	1
	ARDON		1	1
	ARTENAY		1	1
	COMBLEUX		1	1
	FLEURY-LES-AUBRAIS		1	1
	MEUNG-SUR-LOIRE		1	1
	MONTARGIS		1	1
	OLIVET	2	3	5
	ORLEANS		5	5
	SAINT-GONDON		1	1
	SULLY-SUR-LOIRE	1	0	1
	VIEILLES-MAISONS-SUR-JOUDRY		1	1

¹<https://www.inovalys.fr/eau-et-environnement/autres-prestations/surveillance-du-moustique-tigre-inovalys-aux-aguets/>

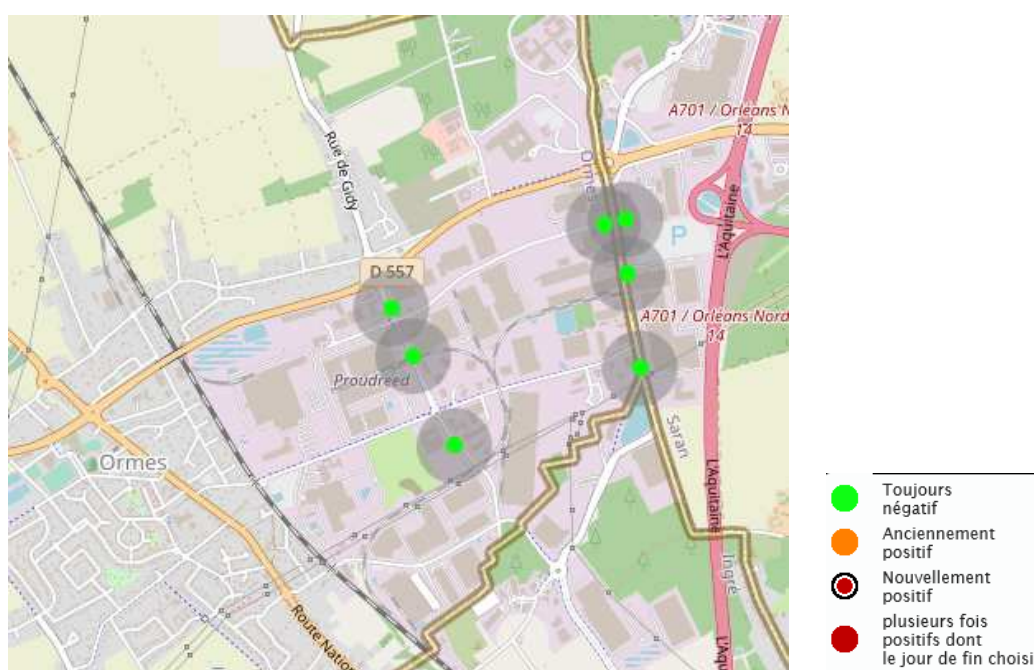
On observe une diminution du nombre de signalements par rapport à 2020 :



Tous ces signalements ont été émis depuis le portail signalement-moustique.fr et majoritairement au mois de mai. Une enquête a été réalisée à Sully-sur-Loire suite à ce signalement. L'enquête à Olivet s'est faite suite aux pièges positifs, dont les relevés sont survenus avant le signalement.

Réseau de pièges du Loiret

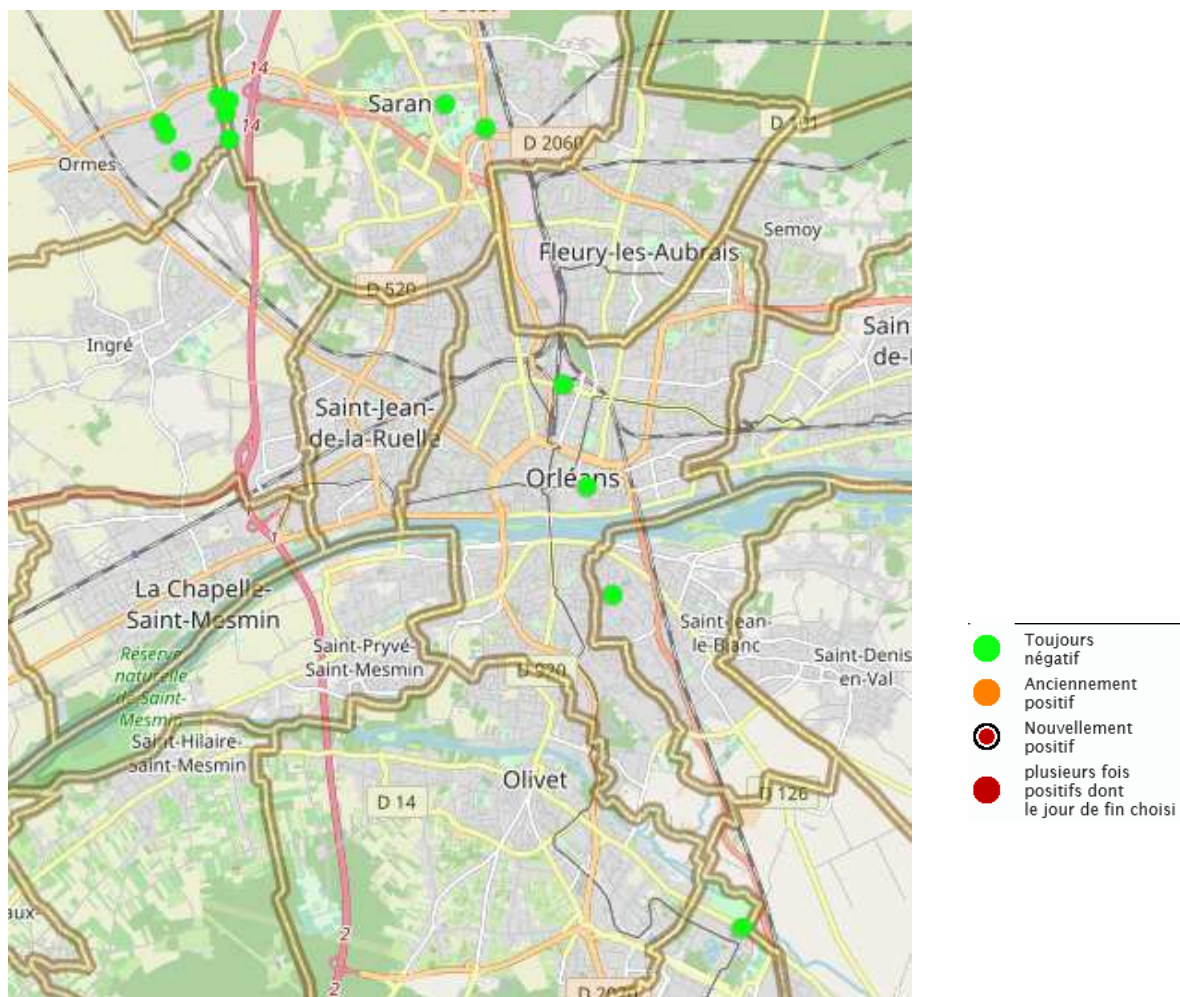
La première année de pose dans le Loiret date de 2014, avec la pose de 7 pièges sur les communes d'Ormes (5) et de Saran (2). Tous les relevés étaient négatifs.



En 2015, les mêmes pièges ont donné les mêmes résultats.

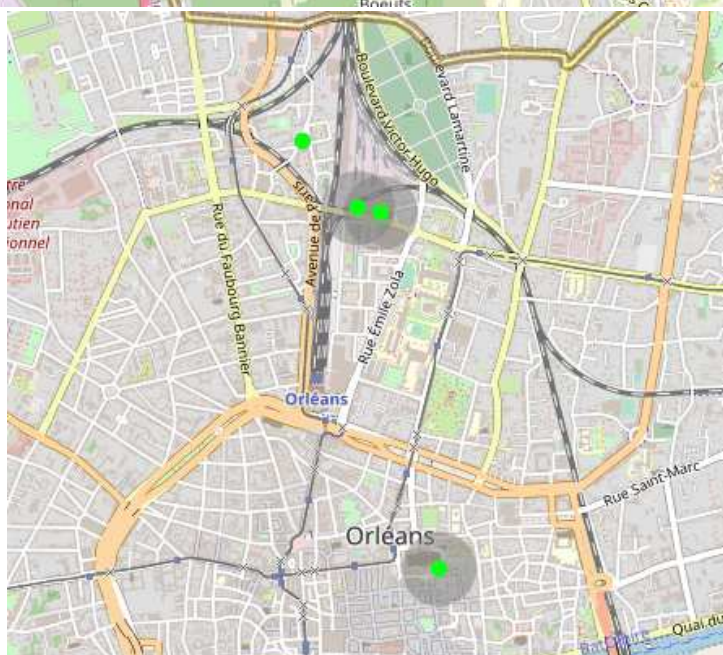
En 2016, ajout de pièges sur Orléans, Saran et St-Jean-Le-Blanc. Tous les relevés ont été négatifs.

Loiret		
ORLEANS		3
ORMES		4
SAINT-JEAN-LE-BLANC		1
SARAN		5



En 2017, ajout de pièges sur Orléans et Saran. Tous les relevés ont été négatifs.

Loiret		16
	ORLEANS	4
	ORMES	4
	SAINT-JEAN-LE-BLANC	1
	SARAN	7



En 2018, ajout de 4 pièges à La Ferté Saint Aubin. Tous les relevés étaient négatifs.

Loiret		20
LA FERTE-SAINT-AUBIN		4
ORLEANS		4
ORMES		4
SAINT-JEAN-LE-BLANC		1
SARAN		7



En 2019, pas d'ajout de pièges. Résultats toujours négatifs.

Loiret		20
LA FERTE-SAINT-AUBIN		4
ORLEANS		4
ORMES		4
SAINT-JEAN-LE-BLANC		1
SARAN		7

En 2020, l'ARS Centre Val de Loire prend en charge le dossier moustique tigre sur le département du Loiret. Le nombre de pièges posés est passé de 20 sur 5 communes en 2019 à 47 sur 15 communes en 2020, notamment des communes touristiques et sur les axes autoroutiers.

Loiret		47
ARTENAY		2
FLEURY-LES-AUBRAIS		3
LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN		3
LA FERTE-SAINT-AUBIN		3
MESSAS		1
MEUNG-SUR-LOIRE		2
MONTARGIS		5
NEVOY		3
OLIVET		2
ORLEANS		4
ORMES		5
SAINT-JEAN-DE-BRAYE		2
SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE		1
SAINT-JEAN-LE-BLANC		1
SARAN		10

Tous les relevés de pièges de la campagne 2020 étaient négatifs.

En 2021, des pièges de Saran ont été redéployés sur Olivet, Orléans et Chilleurs-aux-Bois, suite à des détections tardives de 2020, sur Bricy, suite à l'accord des responsables de la base militaire, ainsi que sur Pithiviers, pour un total de 12 pièges supplémentaires :

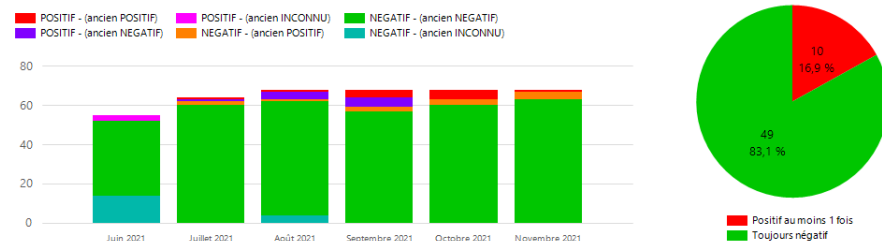
LOIRET	2020	2021	Différence
ARTENAY	2	2	=
BRICY		3	+3
CHILLEURS-AUX-BOIS		3	+3
FLEURY-LES-AUBRAIS	3	3	=
LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN	3	3	=
LA FERTE-SAINT-AUBIN	3	3	=
MESSAS	1	1	=
MEUNG-SUR-LOIRE	2	2	=
MONTARGIS	5	4	-1
NEVOY	3	3	=
OLIVET	2	8	+6
ORLEANS	4	9	+5
ORMES	5	4	-1
PITHIVIERS		3	+3
SAINT-JEAN-DE-BRAYE	2	2	=
SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE	1	1	=
SAINT-JEAN-LE-BLANC	1	1	=
SARAN	10	4	-6
TOTAL	47	59	+12

Historiquement, aucun piège posé dans le département du Loiret n'a détecté de présence de moustique tigre entre 2014 et 2020.

Nombre de gîtes et pièges par résultat

Point de vue : Année (2021) - Mois (Tous) - Région (Centre-Val de Loire) - Département (Loiret) - Commune (Tous) - Statut Piège (Tous) - Type Piège (Tous)

Evolution de la répartition des relevés positifs et négatifs



	Nb de tournées	Nb GITE	Nb PIEGE	Total G/P	Nb G/P relevés	Relevés	Relevés précédents	Relevés précédents	Relevés précédents	Relevés	Relevés précédents	Relevés précédents	Relevés précédents
						Négatif	INCONNU	NEGATIF	POSITIF	Positif	INCONNU	NEGATIF	POSITIF
Juin 2021	6		55	55	55	52	14	38		3	3		
Juillet 2021	8		55	55	64	62		60	2	2		1	1
Août 2021	9		59	59	68	63	4	58	1	5		4	1
Septembre 2021	9		59	59	68	59		57	2	9		5	4
Octobre 2021	9		59	59	68	63		60	3	5			5
Novembre 2021	9		59	59	68	67		63	4	1			1

Il y a eu moins de problèmes rencontrés lors des relèves des pièges que lors des années précédentes: 4.1% de relevés non exploitables (statuts seau perdu, polystyrène perdu, seau pas accessible et relevé non effectué) contre 4.9% en 2020, ce qui est inférieur aux moyennes régionale (6.2%) et nationale (6.0%).

Ce sont 84.9% de relevés qui sont observés sans problème (statut RAS) contre 72.8% en 2020.

Il reste une forte proportion de supports en polystyrènes retrouvés hors du piège (9.5%). En 2022 INOVALYS prévoit d'ajouter un filet sur les pièges pour pallier à cela.

Statut Piège	Nombre de	
Relevés sans problème	332	84,9 %
Polystyrène retrouvé hors du piège	37	9,5 %
Polystyrène perdu	10	2,6 %
Seau perdu	6	1,5 %
Seau sec	5	1,3 %
Seau renversé et sec	1	0,3 %
Total	391	100,0 %

La répartition des pièges selon le profil de sensibilité est la suivante :

Typologie du site	Nombre de pièges
gde aglo >20k	31
petite aire urbaine	6
risque d'import	10
site sensible	4
site touristique	9
Total général	60

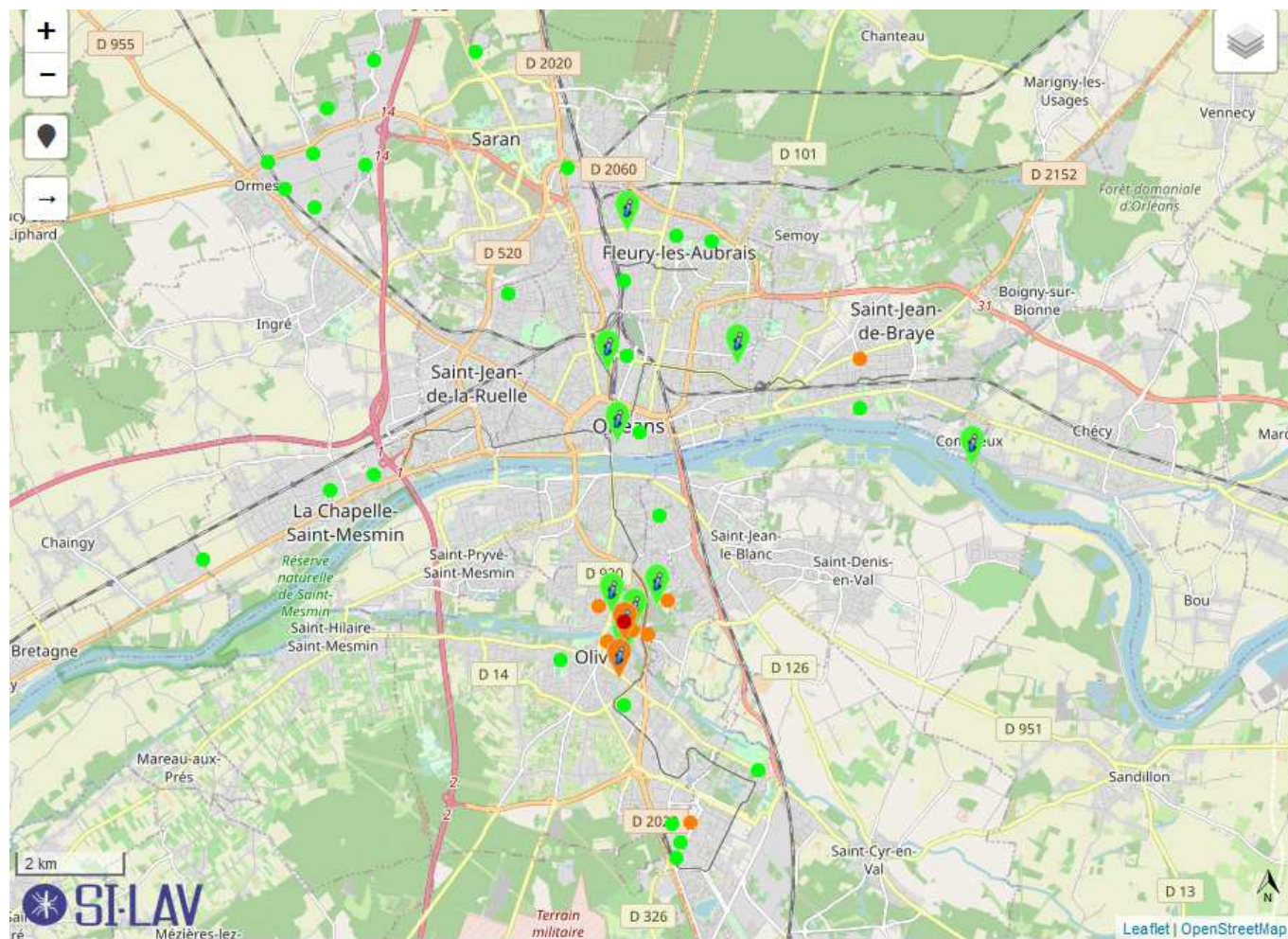
L'ensemble des pièges a été récupéré lors de la dernière relève en novembre.

Communication auprès des communes concernées

Les maires des communes concernées par la pose d'un ou plusieurs piège(s) pondoir(s) ont été informés par un premier mail général de la délégation départementale de l'ARS en première quinzaine de juin puis par un second mail plus précis d'Inovalys en amont de la pose des pièges. À l'issue de la tournée initiale de pose, INOVALYS a transmis aux collectivités les fiches de positionnement exact de tous les pièges les concernant. L'information des organismes privés s'est faite en même temps que celle des communes. Quatre communes ont été nouvellement concernées par l'implantation de pièges en 2021, il s'agit de Boulay-les-Barres, Bricy, Chilleurs-aux-Bois et Pithiviers.

Bilan du réseau de pièges

Suite au relevés positifs, deux communes ont été classée colonisées cette année dans le Loiret : Orléans et Olivet.



Légende :

●	▲	■	Toujours négatif
●	▲	■	Anciennement positif
●	▲	■	Nouvellement positif
●	▲	■	plusieurs fois positifs dont le jour de fin choisi
			Piège pondoir
			Piège adultes
			Gîte

- Demande d'intervention (en cours d'investigation ou absence de moustiques vecteurs)
- Demande d'intervention (présence de moustiques vecteurs confirmée)
- Signalement de particulier sans demande d'intervention (commune colonisée)

nom du piège	zone	commune	localisation approximative	juin	juin	juillet	juillet	août	août	septembre	septembre	octobre	octobre	novembre	novembre
P45-16-002	gde aglo >20k	Orléans	rue de la Prasle	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P45-16-003			Cathédrale	RAS		RAS		RAS		SP		HP		RAS	
P45-17-004			Presbytère Ste Jeanne d'Arc	HP		RAS		SP		SP		RAS		PP	
P45-20-001		Fleury-les-Aubrais	cimetierre	RAS		RAS		HP		RAS		RAS		RAS	
P45-20-002			gare	RAS		RAS		S		RAS		RAS		RAS	
P45-20-003			parc de l'Hermitage	PP		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P45-20-005		Saran	proche Ibis Budget	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P45-15-007			croisement rue des Varennes/ rue des Sablons	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P45-14-001			devant Scania Val de Loire	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P45-20-006			Centre pénitentiaire	HP		RAS		S		RAS		RAS		RAS	
P45-20-007			rue du champs rouge	RAS		RAS		S		RAS		RAS		HP	
P45-20-009		la Chapelle-St-Mesmin	entrée cimetierre	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P45-21-014			Rue du Paradis	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P45-20-011			rue de Beauvois	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P45-20-012		St Jean de la Ruelle	Parc des Agates, rue des Agates	RAS		HP		RAS		HP		RAS		RAS	
P45-20-013		St Jean de Braye	cimetierre, rue de la liberté	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P45-20-014			Brit Hotel l'Antares, bd Jean Rostand	RAS		RAS		55		RAS		RAS		RAS	
P45-16-001		Olivet	parc Floral de la Source	SP		RAS		HP		RAS		RAS		RAS	
P45-20-015			cimetierre, rue de l'égalité	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P45-20-016			parc du Larry en face de la clinique, Rue Jacques Monod	RAS		HP		HP		HP		RAS		RAS	
P45-21-001			Proche signalements 2020 : Parc allée des Flamands roses	30		179		SP		348		107		12	
P45-21-002			Proche signalements 2020 : Parc au Nord	2		RAS		SP		816		67		PP	
P45-21-003			Proche signalements 2020 : Sud rue des Colverts	RAS		68		680		83		2		SP	
P45-21-004			parking des montées ou lotissements proches	27		RAS		SP		180		RAS		RAS	
P45-21-005			entre l'école primaire du val et l'église ND du Val	RAS		RAS		19		136		3		RAS	
P45-21-006			proximité parc relai tram du zénith	RAS		RAS		6		8		RAS		PP	
P45-21-007			rue de beauvoir	RAS		RAS		33		672		30		RAS	
P45-21-018	site sensible	Orléans	CHRO Orléans La Source : Terminus du Tram					HP		RAS		HP		RAS	
P45-21-019			CHRO Orléans La Source : Près de la crèche de l'Hopital					HP		8		HP		HP	
P45-21-020			CHRO Orléans La Source : Entrée principale					HP		RAS		SP		RAS	
P45-21-021			CHRO Orléans La Source : Hébergement familles					RAS		RAS		RAS		RAS	
P45-20-018			gde aglo >20k	cimetière, chemin de la Colletterie	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS
P45-20-019	rue du professeur Paul Dubé	RAS			RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		
P45-20-020	rue Jean moulin	RAS			HP		RAS		RAS		RAS		HP		
P45-20-021	rue André Coquillet	RAS			RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		
P45-21-008	cimetière	RAS			RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		
P45-21-009	petite aire urbaine	Pithiviers	entrée centre hospitalier, proche grand parc et roseaie.	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P45-21-010			sud grand maraicher à l'Est	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P45-20-022	site touristique	La Ferté St Aubin	près du château, avenue Löwendal	RAS		HP		HP		HP		RAS		RAS	
P45-20-023			près habitations et magasin de matériaux, rue basse	RAS		RAS		RAS		RAS		HP		RAS	
P45-20-024			cimetière, rue de Sully	SP		RAS		HP		RAS		RAS		RAS	
P45-21-011	petite aire urbaine	Chilleurs-aux-bois	Près signalement 2020, domaine de Chamerolle	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P45-21-012			au château de Chamerolle	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		HP	
P45-21-013			dans le bourg de Chilleurs-aux-bois, contre l'Eglise	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P45-20-025	site touristique	Nevoay	site évangéliste	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RS	
P45-20-026			cimetière, rue des ecoles	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P45-20-027			rue des Artisans	RAS		RAS		PP		HP		RAS		RAS	
P45-20-028	site touristique	Meung sur Loire	chateau, place du Martroi	RAS		RAS		HP		RAS		RAS		RAS	
P45-20-029			Aire d'autoroute Meung sur Loire	RAS		RAS		RAS		RAS		PP		RAS	
P45-20-030			rue 6eme avenue,	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		HP	
BM45-21-015	risque d'import	Bricy	Hangar de Frêt	RAS	RAS	RAS	RAS	HP	RAS	RAS	RAS	RAS	HP	RAS	RAS
BM45-21-016			Parking du mess	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
BM45-21-017			Antenne médicale	HP	RAS	HP	HP	HP	HP	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
BM45-20-034	risque d'import	Ormes	centre routier, 264 rue des chataigniers	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
BM45-20-035			rue du Paradis	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
BM45-20-036			rue passée à balance	RAS	RAS	RAS	RAS	HP	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	HP
BM45-20-037			Giratoire des Varennes	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
BM45-20-038	risque d'import	Artenay-poupri	XPO Logistics	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	S	30	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
BM45-20-039			parking péage	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	S	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
BM28-20-033			Kuhne Nagel	RAS	RAS	RAS	RAS	HP	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	PP

Résultats des pièges relevés sur 2020

	NEGATIF
	POSITIF
	Relevé exploitable (NEGATIF)
	Relevé non exploitable

RAS	Rien à signaler
X	POSITIF (Nb d'œufs)

RS	Seau Renversé et Sec
S	Seau Sec
HP	Polystyrène Hors piège
R	Seau Renversé

SP	Seau Perdu
PP	Polystyrène Perdu
SPA	Seau Pas Accessible
NR	Non Relevé

Déclarations d'arbovirose

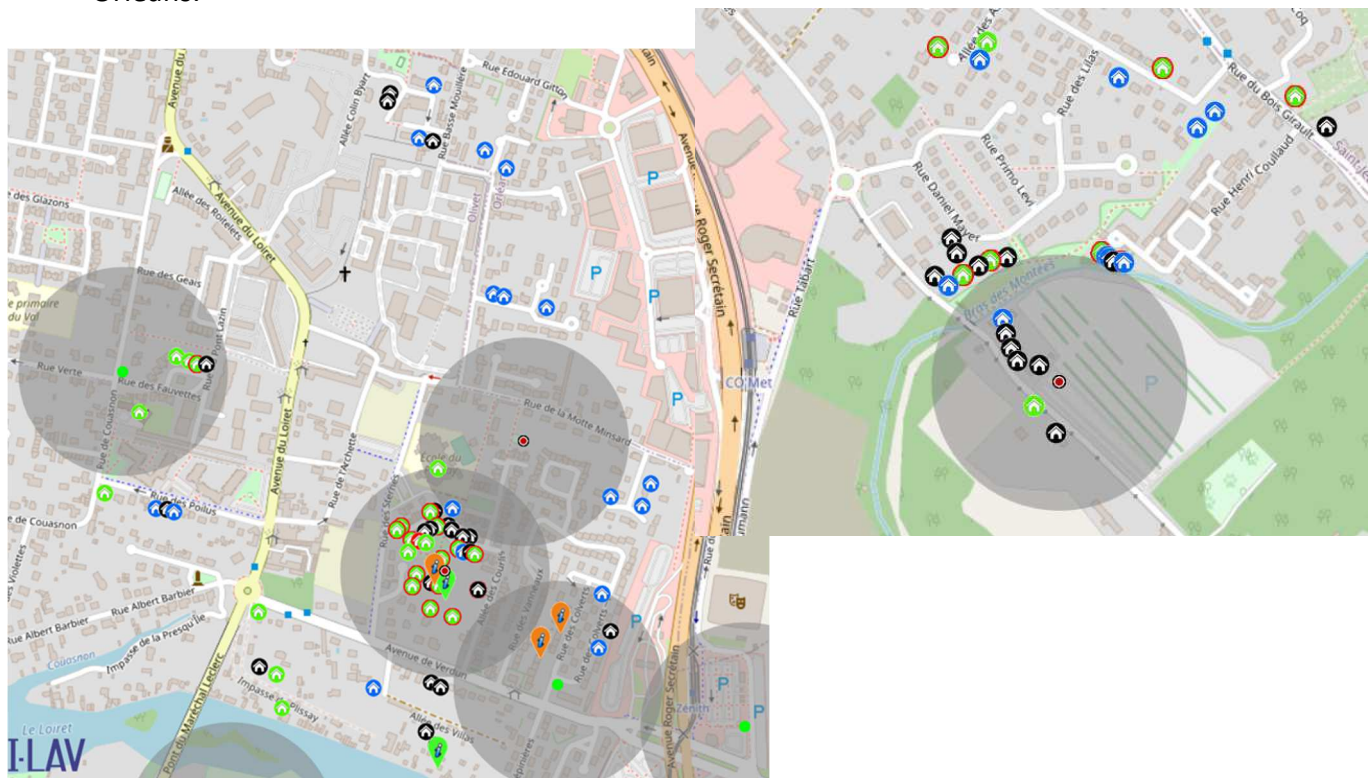
Aucun cas déclaré d'arbovirose dans le département du Loiret en 2021.

Enquêtes entomologiques et prospections

Quatre prospections entomologiques ont été effectuées en 2021.

Prospections EE09-45-21-07-00215 sur OLIVET et EE10-45-21-07-00217 sur ORLEANS

Réalisées suite aux relevés de pièges positifs de fin juin. Un gîte positif a été identifié à Olivet chez un particulier proche du parc où était posé le piège. Il n'a pas été jugé pertinent d'effectuer une démoustication en raison de la détection simultanée plus loin sur Orléans.



Légende :

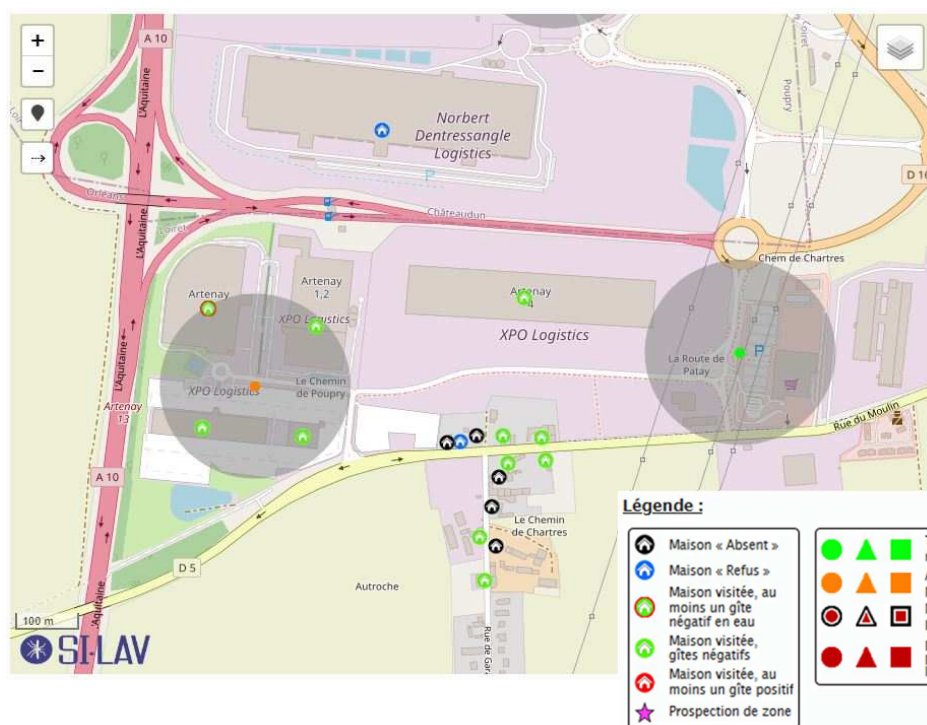
- Maison « Absent »
- Maison « Refus »
- Maison visitée, au moins un gîte négatif en eau
- Maison visitée, gîtes négatifs
- Maison visitée, au moins un gîte positif
- Prospection de zone

- Toujours négatif
- Anciennement positif
- Nouvellement positif
- plusieurs fois positifs dont le jour de fin choisi
- Piège pondoir
- Piège adultes
- Gîte

- Demande d'intervention (en cours d'investigation ou absence de moustiques vecteurs)
- Demande d'intervention (présence de moustiques vecteurs confirmée)
- Signalement de particulier sans demande d'intervention (commune colonisée)

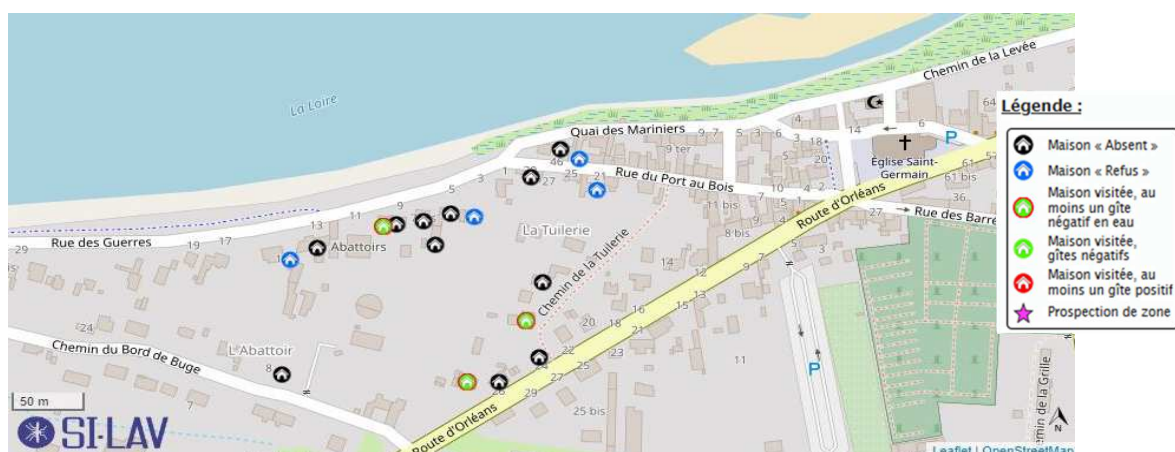
Prospection EE13-45-21-10- ARTENAY

Effectuée suite à un relevé de piège positif. Des gîtes potentiels en eau ont été identifiés mais ne contenaient pas de larves. Il n'était pas pertinent d'initier un traitement adulticide à cette période, le moustique n'étant plus actif, mais peut être prévu pour le début de saison 2022 (juin).



Prospection EE14-45-21-10-00882 SULLY SUR LOIRE

Réalisée suite à un signalement positif. De nombreux gîtes à moustiques ont été identifiés, disposés intentionnellement par un particulier pour nourrir ses poissons. La proximité de la Loire empêche un traitement adulticide mais cette zone devra être surveillée en 2022.



Diagnostics de sites sensibles

Le diagnostic du Centre hospitalier Orléans La Source a été réalisé en juillet, mais pas celui d'Oréliance, l'établissement n'ayant pas répondu aux sollicitations de l'ARS et d'Inovalys.

Le site du CHRO a été classé en risque fort, en raison de la présence de vecteurs adultes détectée (piège numéro 45-21-019) et de la présence de gîtes en eau non supprimables.

Annexe 1 : Contexte réglementaire

- *Décret n°2019-258 du 29 mars 2019 relatif à la prévention des maladies vectorielles*
- *Arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux modalités de mise en œuvre des missions de surveillance entomologique d'intervention autour des détections et de prospection, traitement et travaux autour des lieux fréquentés par les cas humains de maladies transmises par les moustiques vecteurs.*
- *Arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux conditions d'habilitation par le directeur général de l'agence régionale de santé des organismes de droit public ou de droit privé pris en application de l'article R. 3114-11 du code de la santé publique*
- *Arrêté du 23 juillet 2019 fixant la liste des départements où est constatée l'existence de conditions entraînant le développement ou un risque de développement de maladies humaines transmises par l'intermédiaire de moustiques et constituant une menace pour la santé de la population*
- *Articles L 1311-1, L 1311-2, L6111-2 et L6144-1 du Code de la santé publique*

Les évolutions réglementaires ne sont toutefois pas achevées, la loi de 1964 confie toujours aux conseils départementaux un certain nombre de missions, qui doivent actuellement s'entendre comme étant les missions relatives à la démoustication de confort (compétence exercée dans les zones littorales du sud et de l'ouest).

L'agence régionale de la santé (ARS) a mis en place un dispositif de lutte anti vectorielle dans les 6 départements de la région Centre-Val de Loire, conformément à la réglementation en vigueur

Le risque sanitaire lié aux arbovirus Chikungunya, Dengue, puis Zika, doit être pris en considération par les établissements de santé, en application des arrêtés ministériels du 23 juillet 2019, des règles d'hygiène visées dans les articles L 1311-1 et 2 du Code de Santé Publique et des préconisations des articles L 6111-2 et L 6144-1 du CSP.

Ces dispositions concernent à la fois la prise en charge et la protection du patient mais également les actions de lutte contre la propagation du moustique vecteur dans l'établissement.